

## REPONSE A LA QUESTION ECRITE 2.09/16

Prix de l'électricité à Delémont

M. Claude Chèvre, PDC-JDC

Le Conseil communal répond comme suit à la question et présente au Conseil de Ville les facteurs qui influencent le prix de l'électricité.

### 1. Séparation entre Réseaux, Energie et Taxes

Le montant évoqué dans la question écrite est un prix total comprenant l'utilisation du réseau, l'énergie, les redevances publiques et les taxes d'encouragement (RPC). La RPC va augmenter de 15.48 % en 2017. Malgré cela, il est réjouissant de constater qu'à Delémont, en 2017, les prix vont baisser. Les diminutions pour l'utilisation du réseau et pour l'énergie, grâce aux efforts, à la rigueur et à la gestion des SID en ce qui concerne l'utilisation du réseau, ainsi qu'à l'efficacité de SACEN SA en matière d'approvisionnement énergétique, permettent d'obtenir ces très bons résultats. Les redevances publiques sont stables depuis 2009. Si les prix des SID pour l'énergie sont aujourd'hui comparables sur le marché suisse grâce à SACEN SA, à quelques exceptions près de distributeurs profitant de prix "concessionnés" là où des ouvrages de production ont été construits, il n'en va pas de même en ce qui concerne l'utilisation du réseau pour la distribution de l'énergie. Le chapitre suivant détaille les composants de l'utilisation du réseau.

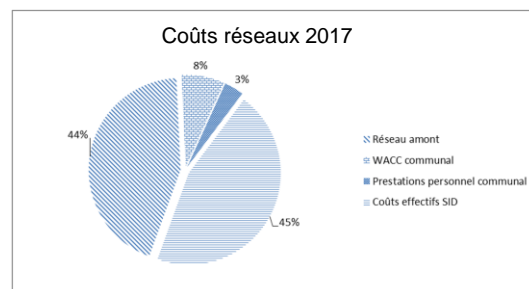
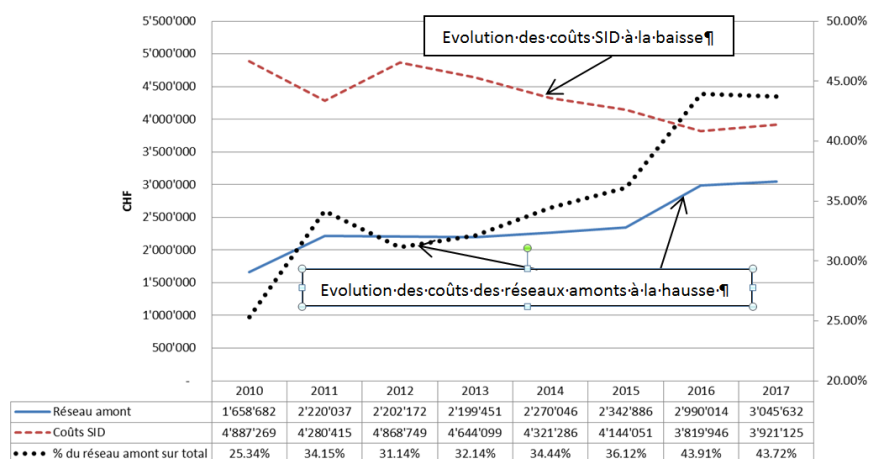
### 2. Séparation Réseaux amont, réseaux propres

Les coûts d'utilisation du réseau que l'on découvre sur le site de la Commission fédérale de l'électricité (EiCom) peuvent être séparés en différentes catégories :

- 1) Réseaux amont (44 % des coûts totaux) : ces coûts sont imposés par les sociétés de transport propriétaires des lignes à haute tension qui acheminent l'énergie jusqu'aux portes de Delémont. Les SID n'ont aucune influence sur ces coûts. Force est de constater que depuis l'ouverture du marché de l'électricité et la mise en vigueur de la loi fédérale en la matière, les coûts annuels des réseaux amont ne cessent d'augmenter, soit un total d'environ 3,045 millions de francs en 2017 (43.7 % des coûts totaux !).
- 2) Coûts effectifs des SID (45 % des coûts totaux) : ces coûts comprennent la valorisation patrimoniale du réseau électrique des SID selon les bases légales fédérales en vigueur, ainsi que les coûts d'exploitation (salaires, matériel de bureau, assurances, etc.). Le graphique ci-dessous démontre que les coûts effectifs des SID ne cessent de baisser depuis l'ouverture du marché de l'électricité.
- 3) WACC communal - coût moyen pondéré du capital (8 % des coûts totaux) : ce coût varie annuellement en fonction du taux d'intérêts fixé par l'Autorité fédérale pour valoriser le capital que représente le réseau électrique. Il est restitué partiellement à la Commune, le solde étant réinvesti pour entretenir le réseau électrique.
- 4) Prestations du personnel communal (3 % des coûts totaux) : ces coûts représentent la participation des SID au personnel communal "partagé", tel que ressources humaines, informatique, finances ou encore participation à la masse salariale du Conseil communal.

Les deux graphiques ci-dessous démontrent la répartition de ces coûts, ainsi que leur évolution dans le temps. Les SID ont réussi à réduire les leurs d'environ un million de francs depuis 2010, soit environ 20 %.

**Evolution des coûts réseau amont vs. coûts SID**



### 3. Les SID stabilisent les prix de l'utilisation du réseau

Malgré les fortes augmentations des réseaux amont décrites ci-dessus, (+83 % depuis 2010, soit une part de 43,7 % des coûts totaux des SID en 2017), les SID ont réussi à stabiliser les prix de l'utilisation du réseau ces dernières années. Pour ce faire, depuis 2011, ils ont développé une stratégie tarifaire clairement favorable à leurs clients, confirmée par le Conseil communal, en renonçant volontairement à plus de Fr. 2'400'000.- de recettes pour compenser les augmentations des réseaux amont.

### 4. Valeur du réseau et taux de modernité

La valeur d'un réseau de distribution conditionne son prix d'utilisation par les amortissements et les intérêts du capital qu'il engendre. Le taux de modernité (maintien de la valeur) a également une forte incidence. Un réseau peu ou mal entretenu et vieillissant génère une charge financière certainement inférieure. Par contre, la sécurité d'approvisionnement est positivement influencée par un taux de modernité élevé. Les utilisateurs que sont les industriels, les services (hôpitaux, par exemple) et les ménages y sont de plus en plus sensibles. La valeur du réseau électrique des SID est maintenue à un taux de modernité d'environ 55 % (39 % en 2004) pour assurer une sécurité d'approvisionnement égale ou supérieure aux valeurs en la matière. De plus, un réseau câblé souterrain engendre une valeur nettement supérieure à celui d'un réseau aérien. La sécurité d'approvisionnement est nettement meilleure avec un réseau souterrain. A quelques exceptions près, le réseau électrique des SID est totalement souterrain. A ce sujet, rappelons que lors des événements de la tempête Lothar en 1999, l'Europe a été sévèrement touchée par des coupures de courant de longue durée, alors que Delémont n'a connu, comme d'autres localités alimentées par des réseaux souterrains, que des coupures négligeables.

### 5. Réponses aux questions

- a) Les raisons évoquées ci-dessus mettent en évidence l'augmentation incessante des réseaux amont sur lesquels les SID n'ont aucune influence. La structure souterraine et le taux de modernité élevé du réseau des SID garantissent une sécurité d'approvisionnement dont se réjouit le Conseil communal, même si cela engendre une valeur de réseau élevée.
- b) La rigueur de gestion des SID est démontrée chaque année à l'heure des comptes et du rapport de gestion. Pour preuve, leurs capacité de renonciation à plus de Fr. 2'400'000.- au profit de leurs clients depuis 2011. En ce qui concerne les charges du réseau amont, elles ont fait l'objet de démarches officielles entreprises par les SID auprès des propriétaires concernés. Malheureusement sans succès à court terme, une baisse est envisagée à l'horizon 2021 de leur part. Au sujet de l'attractivité de la ville en matière de prix de l'électricité, et tenant compte des éléments ci-dessus, Delémont affiche les prix les plus bas du Canton du Jura avec ses partenaires de La Charte. La dynamique des SID sur le marché de l'électricité pour les clients de plus 100'000 kWh est plus que réjouissante puisqu'aujourd'hui, les SID comptent des clients au-delà des frontières communales. Enfin, il faut relever que les taxes de raccordement sont très attractives lors de la construction d'immeubles ou l'implantation d'entreprises. A titre d'exemple, le raccordement d'une maison familiale coûte environ Fr. 5'000.- à Fr. 6'000.- à Delémont alors que d'autres distributeurs, pour un même raccordement, facturent entre Fr. 8'000.- et Fr. 10'000.-.

En conclusion, le Conseil communal peut affirmer que les SID continueront leurs efforts d'économies dans les secteurs qu'ils peuvent influencer et ce, au profit de leurs clients. Il souhaite, comme l'auteur de la question, que les composants des coûts non maîtrisés par les SID rejoignent des valeurs nationales à court ou moyen termes, sans toutefois pouvoir les influencer.

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le président :

La chancelière :

Damien Chappuis

Edith Cuttat Gyger